Ville de Brignoles (83 170)
Direction des Services Techniques et de l'Environnement / Direction de la Commande Publique

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex - Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet de l'accord-cadre : FOURNITURE DE MATERIEL DE SIGNALISATION VERTICALE SUR 4 ANS.
Type d'accord-cadre : Accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé dans le cadre des dispositions des articles R.2123-1 à R.2123-5 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.
Caractéristiques de l'accord-cadre :

Pour l'essentiel, les fournitures objet du présent marché sont de type panneaux de police et directionnels à dos ouvert, mâts, systèmes de fixation et autres matériels associés.
Accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des articles R 2162-2 alinéa 2, R 2162-4 à R 2162-6 et R 2162-13 à R 2162-14 du code de la commande publique.
Montant maximum annuel de commande fixé à 50 000 € H.T.

Montant maximum de commande sur 4 ans : 200 000 € H.T.

A titre indicatif, le montant des dépenses s'élève en moyenne à 20 000 € par an.

Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu ci-dessus. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 48 mois.

Lieu de livraison des fournitures :

Les fournitures seront livrées à la Direction des Services Techniques et de l'Environnement - Avenue des Martyrs de la Résistance - 83170 Brignoles.

La Commune se réserve la possibilité de faire livrer les marchandises sur d'autres lieux situés sur le territoire de la Commune de Brignoles. Le lieu de livraison des fournitures sera précisé sur chaque bon de commande.
Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 34992200-9 (Panneaux de signalisation routière).
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :
Accord-cadre conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires ou conjoints (souhaités).
Variantes : Non autorisées.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 24 mars 2021 à 17 heures.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
1/Possibilité de procédure DUME S
«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé.
La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»
2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :
Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :
- **Imprimé Cerfa DC1 joint** ou téléchargeable sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
où, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- **Imprimé Cerfa DC2 joint** ou téléchargeable sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles R.2143-3 du code de la commande publique (compléter le document **joint au DCE**)
.- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit).
- **Production pour chacun de ces opérateurs** des **mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Prix des fournitures : 60 % - Qualité des fournitures : 30 % - Délai de livraison : 10 %.
Echantillons : afin de permettre une meilleure appréciation des propositions reçues, les candidats devront impérativement fournir les échantillons suivants : un panneau police C20a dimension 350 classe 2, un AB4 diamètre 600 classe 2, un support diamètre 60 en 3.50 ml, un panneau tri flash AK5 dimension 1000, avec batterie et chargeur.

Les échantillons devront parvenir à la Direction des Services Techniques et de l'Environnement – avenue des martyrs de la résistance à Brignoles avant la date limite de remise des offres. Ils seront envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception, ou remis contre récépissé et porteront la mention : "Echantillons pour : FOURNITURE DE MATERIEL DE SIGNALISATION VERTICALE SUR 4 ANS - NE PAS OUVRIR".

Les échantillons seront restitués à chaque candidat, s'il en font la demande, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du marché.

Seul les échantillons du candidat retenu seront conservés (gratuitement) par le pouvoir adjudicateur à la Direction des Services Techniques et de l'Environnement afin de servir de « référence qualité » tout au long du marché.
Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
Conditions de remise des offres :
Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).
Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.
Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Direction des Services Techniques et de l'Environnement – Avenue des Martyrs de la Résistance – 83170 Brignoles – auprès de Monsieur Stéphane TORRI, responsable, numéro de téléphone : 06 86 37 80 02 - numéro de télécopie : 04 94 59 20 77 – Email: dste@brignoles.fr
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : le 02 mars 2021